

BONS DE SOUTIEN 1997

Donner à l'ANACR les
moyens de vivre et de
lutter pour les idéaux de
LA RÉSISTANCE (voir page 8)

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1076-1077 - MAI-JUIN 1997

LE PROGRAMME FONDATEUR DE LA RÉPUBLIQUE



Le 27 mai 1997, la ville de Plœmeur (Morbihan) a inauguré devant 650 personnes (dont 250 enfants des écoles de la ville) une stèle de granit à la mémoire de Jean Moulin, dont Jean Mabiz, vice-président départemental de l'ANACR a rappelé le rôle d'unificateur de la Résistance.



27 MAI : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

"Notre Résistance a vaincu grâce à son Union. Elle a droit à une reconnaissance définitive. Vive le 27 mai, Journée Nationale de la Résistance!". Telle était la conclusion de la Résolution sur le "27 mai" adoptée à l'unanimité au congrès de Châteauroux, résolution qui, après avoir affirmé l'hostilité des Résistants à la journée unique du souvenir, appelait les comités de l'ANACR à agir, sans attendre l'officialisation au plan national, auprès des élus locaux, des municipalités, des établissements scolaires, pour que soient organisées des manifestations commémoratives, des entretiens, conférences de presse, conférences dans les écoles, etc. Les "Amis de la Résistance (ANACR)" se prononçant dans le même sens.

D'ores et déjà, malgré le handicap imprévu représenté par la tenue d'élections législatives anticipées les 25 mai et 1^{er} juin, de nombreuses initiatives ont été prises sur l'initiative de comités de l'ANACR dans de nombreux départements poursuivant ainsi l'initiative prise dans la Drôme. Sans être exhaustifs, citons en quelques-unes. Ainsi, en Haute-Savoie, il y eut, le 27 mai à Annecy, une

réunion importante au Monument aux Morts en présence de 15 drapeaux, à Cluses un cortège en ville avec la participation des associations de Cluses et Bonneville, de membres des comités locaux voisins (18 drapeaux), dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts et de la Résistance, etc.

Dans la Somme, à Mers, a eu lieu la première cérémonie en l'honneur de la Journée Nationale de la Résistance, avec la présence de drapeaux de l'ANACR, de la FNDIRP, de l'UNC et d'autres associations du monde Combattant et Résistant; et cela en présence de nombreux élus municipaux.

A Arras, cérémonie en présence du délégué militaire départemental et du directeur de l'Office départemental, du Maire d'Arras, du Sénateur Fatous, des Conseillers régionaux et départementaux, des présidents des Associations faisant partie du Comité d'Entente des Anciens Combattants de la ville. Des gerbes furent déposées par le Maire d'Arras, l'ANACR et J.M. Alexandre, "Ami de l'ANACR". (suite page 2)

ROBERT VOLLET N'EST PLUS...



Robert Vollet, secrétaire général de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance est décédé le 16 juin à la suite d'une brève maladie dont il avait été frappé le 10 juin.

Une foule nombreuse, attristée, dont une très importante délégation de l'ANACR de l'Indre, tout particulièrement du groupe Indre-Est, a rendu le 19 juin un dernier hommage à Robert Vollet, qui fut pendant plus de quarante ans l'un des deux secrétaires généraux de l'ANACR. Au premier rang de l'assistance, on reconnaissait les vice-présidents Jean Thouvenin et Simone Conan, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, Roger Lescure, Jean Grazon, Marcel Méry, Jean Mirouze, Roger Ranoux, Marie Rigoulet et Jean Senéaud, membres du bureau national, Christiane Cros et Jacques Varin, membres associés du bureau national au titre des "Amis". On notait aussi la présence de M. Schmittlein, directeur du service départemental des Anciens Combattants, de M. Claude Parado, maire de Saint-Léon-sur-L'Isle, de M. Robert Bouchard, secrétaire départemental de l'UFAAC, de M. Galtier, secrétaire de "Résistance-Fer", du président Lachaud et du secrétaire Francis Lafaye, de l'ARAC, de Raymond Saulnier, président départemental de l'ANACR de Haute-Vienne, de Pierre Michaud, président départemental de la Gironde, de Paul Limouzy, secrétaire général adjoint du Lot-et-Garonne, de Jean Freire, membre du Conseil national, et gérant du Journal de la Résistance, ainsi que de nombreuses autres personnalités du monde combattant et résistant.

Après avoir excusé le président Robert Chambeiron, retenu par des obligations antérieures liées à un hommage officiel rendu à Jean

Moulin, et dit à Mme Jacqueline Vollet la part que tous ses camarades de combat de Robert Vollet prennent à sa douleur, Charles Fournier-Bocquet a évoqué longuement la mémoire de Robert Vollet, son passé de Résistant, son apport à l'ANACR, au mouvement international des Combattants, sa contribution à la défense des droits des Résistants, à l'honneur de la Résistance:

"Échappé des camps de Juennes de Vichy, Robert rejoignit le mouvement "Combat" d'Henri Frénay et son réseau "Périlés". Après l'école des Cadres du maquis dans les Basses-Alpes, il participa aux missions Alliées "Armada" et "Georges". En avril 1944, il est nommé chef du Secteur "Indre-Est" de l'AS-MUR et a bientôt 3000 FFI sous ses ordres.

"Le 10 juin 1944 à Joux-les-Bois, il se porte avec une forte formation de l'AS au secours de l'FTPF attaqué et, en mauvaise posture, le sort tourne et, au prix du sang mêlé des combattants de l'AS et des FTPF, l'attaque nazie échoue. Là est peut-être située la source de la conception toute naturelle évidente que Robert Vollet avait de l'Union de la Résistance.

"Aucune surprise donc si, en 1949, il fut le premier officier supérieur de l'AS venu travailler avec d'anciens Résistants FTPF à la création d'une association de Résistants dont la première richesse est le pluralisme, à l'image du CNR.

"...Mais l'essentiel à mes yeux est la part inappréciable que Robert prit à la reconstitution dans l'ANACR de l'Union des Résistants qui se disloqua après la Libération, comme celles des Alliés.

"L'usage veut qu'en pareille circonstance, on assure le disparu que les survivants s'inspireront de son souvenir. A toi, Robert, est-il besoin de le dire? Tu es tellement partie intégrante de nos luttes, tu assumes une telle part de leur paternité que tout militant de l'Union des Résistants et de la mémoire collective c'est-à-dire de l'amour de la liberté continuera à te sentir debout près de lui, vivant.

"Madame Vollet sait que nous partageons profondément sa douleur. Elle sait qu'il est impossible de poursuivre le combat pour les valeurs de la Résistance, pour la France et la Paix sans évoquer Robert. Qu'elle soit gravement respectueusement et affectueusement remerciée de nous avoir dit qu'elle en est fière.

Robert Vollet, secrétaire général de l'Association, en dirigeait le service juridique et tint un rôle de premier plan dans l'élaboration de notre doctrine en matière de reconnaissance des services de Résistance. Il siégeait d'ailleurs à la Commission Nationale C.V.R. et au Conseil d'Administration de l'Office National. Membre du Bureau de l'UFAAC et vice-président de la FIR, il fut le rapporteur des Rencontres Européennes et Mondiales organisées par les quatre Conférences Internationales d'Anciens Combattants. Lieutenant Colonel FFI, était Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance.

La dissolution de l'Assemblée Nationale a provoqué un changement de majorité, donc de gouvernement. Les positions de l'ANACR, elles, n'ont pas changé selon ses interlocuteurs. Invariables comme notre commune fidélité à la Résistance, elles n'ont pas entraîné la sollicitation de promesses de la part des candidats. Elles ont été portées à leur connaissance, ce qui est différent. Et les actes qui vont suivre seront appréciés suivant leur conformité ou non à ces positions.

Pour l'instant, L'A.N.A.C.R. enregistre le maintien d'une structure gouvernementale concernant les anciens combattants. (Le Président de la République en avait d'ailleurs pris l'engagement en 1995). Il s'agit d'un Secrétariat d'Etat rattaché au Ministère de la Défense (chacun des deux termes eut des précédents), ce qui est un gage de respect du droit à réparation et non de passage à la notion d'assistance de charité qui serait littéralement insultante pour les combattants. Le titulaire est M. Jean-Pierre Masseret, à qui audience est déjà demandée par la Présidence de l'A.N.A.C.R. Le maintien de cette structure doit manifestement entraîner celui de l'Office National, grande conquête de nos aînés de 14-18.

Concernant la forclusion qui, en 1990, est venue frapper de nouveau un certain nombre de résistants pouvant postuler à la carte C.V.R., les propositions de loi déposées sous la précédente législature par des députés appartenant à tous les groupes sont aujourd'hui caduques, mais l'action recommence auprès de tous les groupes pour le dépôt de nouvelles propositions. Et nous avons relevé dans une lettre adressée à l'U.F.A.C. le 8 mai, par M. Lionel Jospin lui-même, cette phrase d'une haute importance: "Nous nous engageons également à lever toute forclusion pour les volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n°1259, déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale"; proposition qui correspondait à nos vœux, puisque prévoyant le rétablissement des conditions qui existaient après l'instruction ministérielle du 17 mai 1976 et qui reprenaient purement et simplement celles qu'avait fixées la loi de 1949 créant le titre de C.V.R. Cet engagement sera le thème de la première audience que nous accordera M. Le Secrétaire d'Etat.

Sur les autres questions traitées par nos Congrès, il est trop tôt pour apporter informations, précisions, suggestions....

Mais le Secrétariat d'Etat sera saisi, comme les ministères de la Justice, de l'Education Nationale, de la Santé et tous autres concernés. Cependant, il nous semble ne pouvoir pour l'instant mieux conclure qu'en citant quelques phrases prononcées par Geneviève de Gaulle devant l'ancienne Assemblée Nationale, le dernier jour, alors qu'en qualité de rapporteur du Conseil Economique et Social elle intervenait sur un projet de loi ayant pour but "le renforcement de la cohésion sociale", projet dont la discussion fut interrompue par la dissolution.

Geneviève de Gaulle en effet se référa au texte impérissable que tout homme politique actuel devrait avoir en tête, car FONDATEUR DE LA REPUBLIQUE RETABLI PAR LA LIBERATION, DONC PAR LA RÉSISTANCE. Ayant souhaité une volonté collective de lutte contre l'exclusion sociale, notre camarade de Résistance, ancienne déportée, a déclaré: "L'octroi des moyens humains et financiers devra suivre... Alors, les déchirures du tissu social, qui ne cessent de s'aggraver malgré les efforts importants accomplis par notre pays, cesseront de menacer notre démocratie. Après les terribles épreuves que lui ont fait subir l'oppression nazie et celle de ses complices de Vichy, la France a souscrit un nouveau pacte avec les valeurs républicaines. Elle ne les a pas seulement réaffirmées, mais a souhaité leur donner un nouvel élan: ce fut en particulier LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE.

Occupé, blessé, opprimé, pillé, notre pays se rassemblait pour préparer son avenir... Puisque nous vivons aujourd'hui une nouvelle montée des atteintes aux valeurs fondatrices de notre République, il ne sert à rien de les défendre morceau par morceau tout en tolérant par ailleurs des reculs..." Telle est notre inspiration commune, notre volonté, notre espoir.

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)"
- P. 3 : Féconde journée d'action en Lot-et-Garonne
- P. 4 et 5 : La Légion Française des Combattants Informateurs à sens unique.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils
- P. 8 : Le concours de la Résistance et de la Déportation

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

VAUX-EN-VELIN :

RENFORCEMENT DES « AMIS »

L'assemblée générale annuelle du comité de Vaux-en-Velin des « Amis de la Résistance (ANACR) » (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) a eu lieu le samedi 8 février à la « Maison du Combattant » avec la participation de nombreux membres de l'ANACR, dont le comité Vaux-Décines-Meyzieu présente une nouvelle vitalité. Comme le comité des « Amis » s'est lui-même renforcé, on peut voir là un espoir certain de coopération.

Ont été présentés : le bilan d'activité 1996, le bilan financier 1996 (avec des perspectives de subventions municipales pour 1997, et la possibilité pour le comité local de payer son arriéré au comité départemental); le bilan de l'enquête sur les résistants vaudais; les projets pour 1997-1998 tels que : projection d'un film sur la Résistance (...), organisation d'une conférence « grand public » sur l'histoire de la Résistance; renforcement des liens avec les professeurs d'histoire et de lettres; participation aux cérémonies patriotiques; visite de musée, etc.

Une discussion animée, à la suite du compte-rendu par Mme Jouanlanne du congrès national de l'ANACR à Châteauroux en octobre dernier, s'est déroulée concernant la revendication d'une journée nationale de la Résistance annuelle le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. Le comité agira dans ce sens, notamment, auprès des élus.

Les différents rapports présentés sous la présidence de Mme Vidollier, par M.M. Leprince, Damiecki, Perdrix, furent adoptés à l'unanimité.

Il en fut de même du renouvellement du bureau, qui passe de 4 à 8 membres: Georges Leprince en devient le président (en remplacement de Mme Vidollier surchargée d'obligations familiales); Mme Vidollier vice-présidente; Mme Carmellini et M. Perdrix sont reconduits dans leurs fonctions de trésorière et trésorier-adjoint. Mme Noëlle Grégoire est élue secrétaire, Mme Christiane Pradier, secrétaire adjointe, M. Patrick Damiecki (le « chercheur » de la mémoire résistante vaudaise, membre du bureau.

Un apéritif d'honneur fut servi à l'issue de la réunion. On y remarquait entre autres M. Jean Capievic, président du comité local de l'ANACR-Est lyonnais. Mmes Yvonne Borner, présidente départementale de l'ANACR, Monique Jouanlanne, présidente départementale des « Amis », M. Michel Fernandez, secrétaire du comité de la FNDIRP, M. Philippe Dibilio, premier adjoint représentant le maire, M. Jean-Pierre Brunel, Conseiller général et adjoint au maire (P.C.), M. Armand Menzikian, adjoint (P.S.), M. Gérard Navarro, Conseiller municipal (RPR) accompagné du délégué cantonal RPRM Gonçalves et de M. Jeandel, et Mme Marguerite Marx-Bacques, conservatrice des bibliothèques municipales.

Chacun se montra satisfait de ces retrouvailles autour de l'idéal de la Résistance. Les comptes exacts ne sont pas encore faits, mais il est évident que notre comité a franchi en un an un pas quantitatif et qualitatif.

(« Le Résistant du Rhône », mars 1997)

27 MAI : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

(suite de la page 1)

A Saint-Denis, sous la présidence d'Auguste Gillot, membre du CNR a eu lieu, en présence notamment de Patrice Braouze, maire de la ville, de Pierre Dourénet, secrétaire du comité local de l'ANACR, de Michel Colas, responsable des « Amis de la Résistance », une rencontre avec les Anciens Résistants, accompagnée par la projection du film « La Résistance Française pendant la Seconde Guerre Mondiale ». A Nice, sur proposition du comité de l'ANACR, les associations d'anciens Résistants, regroupées dans le Comité d'Action de la Résistance (CAR) et le Comité d'Union de la Résistance (CUR) de la ville, ont rendu le 27 mai un hommage à Jean Moulin devant le monument édifié à sa mémoire, en présence de nombreux élus départementaux, d'André Odru, président de l'ANACR, de Jean Biancotto, président de l'UFAC, de représentants de l'UADIF, des médaillés de la Résistance française, de la CNCVR, etc.

En Seine-et-Marne, en Dordogne, dans les Bouches-du-Rhône et dans de nombreux autres départements, les comités locaux de l'ANACR et les « Amis de la Résistance » ont multiplié démarches auprès des élus et initiatives pour faire du 27 mai 1997 l'anticipation de ce que sera la « Journée Nationale de la Résistance ».

ROMILLY :

LES ENSEIGNANTS ET LES JEUNES APPELES A REJOINDRE LES « AMIS »

La persévérance de l'action des Résistants, 52 ans après la victoire sur le nazisme, doit mener rapidement vers la transmission du « flambeau » à la nouvelle génération.

Le comité de l'ANACR de Romilly considère que « la mémoire » de la Résistance ne doit pas être la seule affaire des survivants.

Les jeunes générations ont pour devoir, autant que par refus d'un retour possible au fascisme, de prendre cette mémoire sous leur garde. Elles se doivent d'assurer la pérennité du combat pour les valeurs de la Résistance, en conservant l'âme, l'esprit, en s'appuyant sur son expérience, sur son exemple.

Partant d'un constat qui s'impose à nous tous, aujourd'hui les jeunes sont préoccupés par leur avenir proche et lointain. Confrontés au chômage, à la misère, aux inégalités, aux injustices, au racisme, à l'absence de valeurs partagées, au marasme grandissant dans notre société corrompue, autant d'éléments constituant un terreau favorable au développement de tous les fascismes.

Attention, la menace est réelle! Mais les leçons du passé doivent donner une force pour comprendre le présent.

Le programme économique et social du Conseil National de la Résistance (C.N.R.), créé en mars 1944, et devenu la charta de l'ANACR, contenait un message humaniste qui est toujours, et plus que jamais d'actualité.

C'est sur la base d'une connaissance objective de la Résistance, de son programme d'alors, que notre groupe « des Amis de la Résistance (ANACR) » a trouvé sa motivation.

Pour transmettre à la jeunesse d'aujourd'hui, puis à celle de demain le message de celles et de ceux qui avaient alors 20 ans, pour la mémoire et contre l'oubli, pour la connaissance de la réalité historique et contre sa falsification, afin de donner à ces jeunes une raison d'espérer et de lutter.

L'ANACR de Romilly et son groupe « d'Amis » les invitent, ainsi que les enseignants, soit toutes celles et tous ceux qui épousent les idéaux de la Résistance, à venir dans leurs rangs y prendre toute la place à laquelle ils ont droit, la formation du citoyen étant l'une des missions de l'école française, et la Résistance ayant été un temps fort de citoyenneté.

(Assemblée générale de l'ANACR de Romilly, 6 avril 1997)

PLURALISME, OUVERTURE, INDEPENDANCE

Depuis plus de quarante ans, l'ANACR affirme et confirme cette devise. Elle a souvent traversé des périodes difficiles qui ont été : la guerre du Viet-Nam, celle d'Algérie, celle du Golfe Persique, et d'autres périodes troublées. Chaque fois, elle a dû dialoguer avec ceux de ses membres qui s'insurgeaient, les uns la considérant trop timide, d'autres comme trop partisane. Chaque fois, nous avons pu expliquer notre position invariable : légaliste, attachée politiquement aux principes du programme du CNR, à la déclaration des droits de l'homme, à la charte des Nations Unies.

Lors de chaque épreuve, nous avons réussi à expliquer, convaincre nos camarades pour conserver l'unité; expliquer que chacun a le droit d'avoir et d'exprimer ses opinions et ses choix, mais hors de l'association et sans chercher à la récupérer à son profit ou à celle d'un parti ou d'une idéologie, si respectable soit-elle.

Au moment où de nombreux « Amis » nous rejoignent, le problème se pose à nouveau. Dans leur enthousiasme, et parfois de propos délibérés, il peut arriver que quelques uns d'entre-eux s'inscrivent en qualité de membres des « Amis de l'ANACR » dans des déclarations ou des manifestations politiques. Ceci est contraire à nos statuts et à nos principes de réserve. Certes, ces principes ne sont pas toujours faciles à respecter dès l'instant où nous voulons pratiquer l'ouverture. Ouverture auprès de toutes les formations politiques, ni révisionnistes, ni fascisantes; de toutes les centrales syndicales et des associations culturelles et sportives.

Cela veut dire dialoguer pour affirmer nos idées, sans nous associer à leurs appareils ni à leurs manifestations, dans de strictes conditions de réserve, et sous le signe du pluralisme, pour mieux faire connaître l'ANACR et non pas pour apporter notre caution à qui que ce soit.

L'ANACR appartient à tous ses adhérents, chacun est responsable du bon renom de l'ensemble. En cas d'incident, au lieu de s'éloigner en s'indignant, mieux vaut s'exprimer et régler nos désaccords, vrais ou supposés, en toute camaraderie comme c'est arrivé bien des fois, sans laisser ni brouille, ni amertume, mais en souvenir de la fraternité d'armes durant la Résistance.

Claude ROCHAT

TROYES :

TRANSMETTRE LES VALEURS

Lors de l'assemblée générale du comité de « Troyes-agglo » de l'ANACR à Rosières le 26 janvier 1997 a été adoptée la résolution suivante :

« Suite au Congrès national de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance à Châteauroux, où ils furent accueillis à bras ouverts, où une commission entière leur fut réservée, « les Amis de la Résistance (ANACR) » souhaitent faire connaître aux générations futures ces moments historiques qui permirent à notre pays de retrouver sa liberté.

« Notre action ne doit pas se limiter au rappel des actes et des faits glorieux de cette période, mais doit s'imprégner des mobiles et des idéaux de la Résistance qui ont pris corps à travers le prestigieux programme du Conseil National de la Résistance.

« Cette action doit être orientée, en particulier, en direction de tous les enseignants afin qu'ils sensibilisent les jeunes à l'histoire des hommes et des femmes de « l'Armée des Ombres » qui ont combattu pour leur permettre de vivre libres aujourd'hui.

« Tel est l'ambitieux travail qui nous attend afin d'éviter la résurgence d'une idéologie raciste et criminelle qui permit aux nazis, aidés par les délateurs zélés de Vichy, de faire la chasse aux Gaullistes, Communistes, Juifs, étrangers et à tous les patriotes qui n'acceptaient pas de vivre sous le joug du fascisme. Il nous faut plus que jamais dénoncer ces tortures, ces fusillades, ces massacres, ces camps de la déportation où des milliers et des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards sont morts dans des conditions effroyables.

« Les Amis de la Résistance » appellent les nouvelles générations à rejoindre ses rangs, à s'inspirer des luttes de leurs Aïeux, à associer leurs efforts pour construire un monde libre dans l'égalité, la fraternité, la tolérance, l'amitié entre les peuples et la paix ».

BEAUVAIS :

UN AN D'EXISTENCE

Le groupe de Beauvais des « Amis de la Résistance » a vu le jour il y a un an, suite à une rencontre avec Raymond Zerline lors du voyage à Oradour-sur-Glane.

Nous sommes devenus « Amis » par intérêt pour la période historique de la Résistance, le courage, l'abnégation et le patriotisme des anciens résistants faisaient notre admiration. Cependant, nous étions également conscients que les valeurs pour lesquelles ils s'étaient battus étaient toujours d'actualité. Cette soif de justice sociale, les revendications démocratiques, le refus de l'asservissement et la volonté de vivre dans un monde plus fraternel et plus humain animaient, animent toujours ces hommes et ces femmes qui ont combattu l'hitlérisme et ses séides, et qui savent donc ce que barbarie et dictature fasciste veulent dire.

Cette période de l'histoire, ces combats pour la liberté ne sont pas à ranger dans un classeur et à commémorer aux -dates anniversaires- sont toujours bel et bien d'actualité. Les foyers de ces valeurs relèvent la tête et, comme le disait Brecht, nous savons que « le ventre est encore fécond d'où a surgi la chose immonde ».

Convaincus de tout cela, nous essayons donc de mettre en place un groupe de travail sur Beauvais afin de reprendre le flambeau, de continuer sous plusieurs formes la lutte des résistants.

Dans un premier temps, nous nous consacrons au travail déjà engagé par d'autres groupes à propos du livre « Sur les chemins du souvenir dans l'Oise », cela avance petit à petit.

Enfin, deux conférences ont eu lieu; l'une animée par Jean-Pierre Besse sur la « Résistance dans le Beauvaisis », l'autre par Raymond Zerline à propos « des femmes dans la Résistance », thème du concours organisé dans les établissements scolaires. Nous espérons trouver d'autres idées, beaucoup de pistes, de travail restent à explorer et le groupe des « Amis » de Beauvais forme le vœu de réussir dans cette entreprise afin d'être digne de l'héritage laissé par nos aînés et de défendre cette liberté qu'ils ont si chèrement reconquise.

ARCUEIL :

LES « AMIS » POUR LE 27 MAI

Pour faire suite à la résolution prise au Congrès de Châteauroux d'intervenir auprès des instances dirigeantes de notre pays pour obtenir que le 27 mai, date anniversaire de la première réunion du C.N.R., soit effectivement et officiellement reconnue comme « Journée nationale de la Résistance », le comité d'Arcueil des « Amis de la Résistance » et celui de nos aînés combattants résistants, ont conjointement adressé un courrier allant dans le sens de cette résolution à M. le Maire d'Arcueil.

M. le Maire et la majorité municipale ont, dès le 3 mars, présenté au Conseil Municipal un vœu relatif à l'instauration d'une « Journée nationale de la Résistance », en rappelant la motion prise au congrès de l'ANACR et en précisant, je cite :

« Une telle initiative permettrait d'entretenir le souvenir de celles et ceux qui ont engagé leur vie pour lutter contre le fascisme, et pour faire que les valeurs pour lesquelles ils ont combattu ne se perdent pas. Au regard de l'actualité politique et sociale, que ces valeurs doivent être défendues et promues ».

Le Conseil, à l'unanimité, s'associera aux initiatives prises par le comité d'Arcueil de l'ANACR.

- Soutient la demande déposée par l'ANACR et demande au gouvernement de créer une « journée nationale de la Résistance » le 27 mai, date anniversaire de la première réunion du Comité National de la Résistance.

Cette unanimité est, à mon sens, d'une importance non négligeable car elle rappelle, en raison de la diversité des groupes politiques composant le Conseil Municipal d'Arcueil, l'unité concrétisée par la création du CNR pour une défense des valeurs qui ont motivées le dur combat des résistants et qui ont finalement abouties à la rédaction du programme du CNR.

Si l'exemple d'Arcueil et celui d'autres villes certainement, pouvait se répandre dans la France entière, alors... tous les espoirs restent permis pour que régresse et disparaisse cette menace faite à la Liberté et à la République par des êtres malfaisants qui encouragent à la haine, à la violence et à la xénophobie pour satisfaire leur appétit de l'argent et du pouvoir absolu.

Marc Prudhomme
Comité local d'Arcueil des « Amis de la Résistance (ANACR) »
(Le Résistant du Val de Marne n° 24
Avril-mai-juin 1997)

CORSE

Constitution d'un « groupe d'Amis » qui compte actuellement 60 adhérents, avec un collectif d'animation composé de 7 membres et de deux représentants du comité départemental ANACR.

UNE FECONDE JOURNEE D'INFORMATION ET D'ACTION EN LOT-ET-GARONNE

Le 26 mars dernier, le Comité départemental du Lot-et-Garonne de l'ANACR a organisé une journée d'information et d'action sur le thème « Justice pour les résistants ». Elle s'est tenue à Agen avec la participation de Jacques Weiller, responsable du service juridique national et membre du bureau national. Elle fut présidée par Jean Barrès, vice-président national et co-président départemental.

Elle a été suivie par plus de 30 participants représentant treize comités locaux. Des résistants ayant des dossiers en cours ont animé à cette réunion. La matinée fut largement occupée par l'étude minutieuse, avec de nombreuses interventions, des cas de figure représentés par des dossiers en cours, en préparation ou ayant fait l'objet de rejets par l'administration. Des injustices flagrantes ont été mises en relief, par exemple pour deux dossiers identiques, les intéressés ayant appartenu aux mêmes formations et ayant suivi le même parcours: l'un a obtenu son titre, alors qu'un rejet a été opposé à son camarade de combat, les dossiers ayant été déposés dans des départements distincts.

Différents cas de succès obtenus après de multiples difficultés juridiques furent mis en relief, notamment par des interventions de Jacques Weiller. Ce dernier montra les actions possibles pouvant être entreprises pour faire aboutir les dossiers, notamment le recours à la juridiction administrative. On en vint à l'obstacle essentiel qui demeure, celui de l'initiative déclinée du 19 Octobre 1989 et de la circulaire du 29 janvier 1990 qui aboutissent à annuler pour certains les dispositions de la loi du 10 mai 1989 que les Pouvoirs Publics étaient censés mettre en oeuvre. Ces textes rejettent les témoignages de résistants connus, si leurs services n'ont pas été homologués par l'autorité militaire. Or, cette autorité ne peut plus délivrer d'homologations depuis mars 1951, date où la délivrance des certificats d'appartenance aux différentes catégories de résistants dont les FFI furent frappés de forclusion.

Des témoignages de résistants authentiques, notamment des membres de la RIF ne sont donc plus recevables. C'est tout le scandale de la forclusion actuelle!

Ainsi fut démontré, lors de cette journée d'étude et d'action, la nécessité morale et pratique de contester les textes du décret

et de la circulaire qui, dans les faits, s'opposent à la loi.

Jacques Weiller apporta d'ailleurs l'exemple de la question écrite au ministre des Anciens Combattants, déposée par le vice-président de l'Assemblée Nationale, bien entendu avant la dissolution, Jean De Gaulle (petit-fils du général) lui demandant: « d'examiner les mesures nécessaires pour lever cette nouvelle forclusion de fait, permettant le retour à l'esprit des dispositions du décret du 6 août 1975 portant suppression des forclusions opposables à l'accueil des demandes de certains titres prévus par le Code des Pensions Militaires et par l'instruction ministérielle du 17 mai 1976 y afférant ».

La séance de l'après-midi

L'après-midi fut consacrée aux moyens d'intensifier la campagne pour que justice soit rendue aux résistants. Sur le plan juridique, tous les dossiers seront préparés et suivis, avec la ferme détermination de ne pas laisser porter atteinte au droit de témoignage. Pour cela, l'ANACR est prête à mettre en mouvement toutes les juridictions nécessaires à la défense de ce droit fondamental de l'homme.

La reconnaissance des membres de la RIF, la possibilité pour ces derniers de témoigner ont été au centre des discussions. Il s'agit, selon la définition qui fut donnée par Jacques Debu-Bridel, alors président de l'ANACR, de: « personnes n'ayant pas eu d'actions militaires directes (courrier, hébergement de clandestins, impression et diffusion de la presse clandestine, reconstitution de mouvements dissous par l'autorité de fait, création des organismes représentatifs de la Résistance, tels que les Comités Locaux de Libération, les Comités départementaux de Libération, le Conseil National de la Résistance »).

On a pu signaler que parmi les mouvements de la RIF homologués et assimilés aux unités combattantes figurent par exemple Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance (CDLR) Combat, Défense de la France, Franc-Tireur, Front National, Libération Nord, MLN, MUR, OCM...

Bien que prévu par la loi de 1949, le statut de la RIF n'a jamais été publié et en conséquence les certificats d'appartenance à la RIF n'ont été délivrés qu'aux requérants pensionnables (blessés, internés ou dépor-

tés). C'est pourquoi, il est apparu aux participants à l'assemblée que la question suivante devait être clairement posée aux Pouvoirs Publics: « quelles dispositions allez-vous prendre pour que les derniers survivants de la Résistance Intérieure Française voient leurs services reconnus? ».

Il fut donc décidé d'intensifier les délégations et interventions auprès des parlementaires et de chaque groupe à l'Assemblée Nationale et au Sénat, de demander audience au Préfet représentant le gouvernement et de rappeler au Président de la République qu'il était Premier Ministre quand fut mise en oeuvre une réglementation édictée par le décret du 6 août 1975 et l'instruction ministérielle de mai 1976. Et de souligner que le rétablissement de conditions équitables n'entraîneront pratiquement pas de dépenses supplémentaires pour le budget de l'Etat. Il fut souligné, lors de cette journée, que tous les parlementaires du Lot-et-Garonne avaient exprimé leur accord avec les positions de l'ANACR.

Par ailleurs, fut également rappelée la solidarité de notre association avec les organisations de l'UDAC (Union Départementale des Associations de Combattants-UFAC) sur l'exigence commune du maintien du Ministère des Anciens Combattants, de l'ONAC et de l'ensemble des structures concrétisant le droit à réparation.

Les anciens résistants, comme l'ensemble des anciens combattants, refuseront toujours d'être considérés comme des assistés et ils expriment leur volonté du maintien du droit à réparation.

Conférence de presse et actions

Les différents aspects de cette riche journée d'information et d'action firent l'objet d'un point de presse en fin de journée en présence de journalistes de la presse régionale. Devant ces derniers, il fut indiqué avec fermeté, notamment par Jean Mirouze, que tant qu'il restera des résistants qui n'auront pas obtenu la reconnaissance de leurs services, l'ANACR du Lot-et-Garonne, comme de toute la France, ne baissera pas la garde!

Il fut également souligné qu'il importait qu'enfin la loi et la réglementation concordent avec les hommages verbaux rendus par les Autorités de la République à la Résistance.

Mettant en pratique les décisions de cette journée organisée sur le thème: « Justice pour les résistants », le président départemental Jean Barrès et le secrétaire général Jean Mirouze ont écrit au Préfet du Lot-et-Garonne lui demandant de faire parvenir une adresse au Président de la République et au Premier ministre. Ils soulignent notamment que « sur plus de 15 000 résistants qu'a compté le Lot-et-Garonne dont 12 000 FFI, le chiffre de ceux qui ont pu obtenir des titres de Résistance ne dépasse guère 2 000 ». Ils rappellent la forclusion de fait opposée à certains résistants par les textes qui étaient censés appliquer la loi du 10 mai 1989. Et soulignant l'impossibilité de témoigner pour certains responsables de la

Résistance connus et reconnus comme tels, ils écrivent « notre assemblée (la journée d'information et d'actions (NDLR) a considéré que ce fait constitue une véritable violation du droit légitime à témoigner et à faire valoir ces témoignages auprès des instances et commissions désignées à cet effet. N'est-ce pas contraire aux droits de l'homme que nous avons contribué à rétablir? ».

Ils poursuivent en considérant que le rôle de la Résistance en général a acquis une très grande notoriété et reconnaissance de la part de la Nation, des Alliés et de l'histoire. Si cette reconnaissance est souvent proclamée par les Pouvoirs Publics, elle reste entachée dès lors que chaque combattant de la Résistance ne peut obtenir la reconnaissance de ses services.

Lors de cette journée d'étude furent constatés un certain nombre de succès obtenus après des démarches obstinées et il ne fait pas de doute que ce fut une initiative qui sera utile pour aboutir à une plus juste, plus exacte reconnaissance des services accomplis par celles et ceux qui se portèrent volontaires pour la Libération de la France.

AVIS DE RECHERCHE

Recherche maquisards qui se trouvaient au camp Z.I. Zone A de décembre 1943 à septembre 1944 situé à la Maison Forestière Saint-Hubert sur la commune de Saint-Blin Haute-Marne. Le responsable était Marcel Rouot dit Sirocco.

Ecrire à M. Emile Lacroix, 2 rue Edouard le Corbusier, 66000 Perpignan.

Recherche des personnes ayant connu entre avril et septembre 1944 Pierre Jullio « surnom Loupiat ». Il avait 15 ans à cette époque. Départements: Indre-et-Loire et Loir et Cher, villes: Villefranche s/Cher Charbriss, Romorantin. Quelques responsables: Soufflet, Galmard, gendarme Pierre. On le disait d'origine breton.

Ecrire à M. Bernard Truchy - Saint-Blaise - 37320 Evreux

Recherche M. Jouve ou Jouvot qui travaillait avec moi à l'aérodrome d'Aulnat (63) où j'ai été arrêté en août 1943. J'habitais à l'époque Montferand. Ecrire ou téléphoner à M. Lucien Balet, Sauviat 63120, tel: 04.73.53.13.71.

Recherche des renseignements sur mon père Raoul Legrand, ancien aviateur, résistant et déporté en Allemagne. Il aurait été arrêté à Paris par la Gestapo le 23 juin 1943, emprisonné à Fresnes puis déporté à Buchenwald (matricule 30169), avec le statut de « NN », puis transféré à Dora où, le 16 janvier 1944, il aurait été exécuté; c'est du moins ce qui est précisé sur le certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française établi par le Secrétariat d'Etat aux Forces Armées, daté du 22 décembre 1948. En février 1994, j'ai interrogé sans succès le Service International de Recherches à Arolsen.

Ecrire à Mme Isabelle Moity (née Legrand), bât. D2, 4 rue du Rempart de la Ligne 84000 Avignon. Tél.: 04.90.82.24.85.

Diffamateurs de la Résistance

LA COUR DE CASSATION FAIT DROIT AU POURVOI DE ROBERT VOLLET

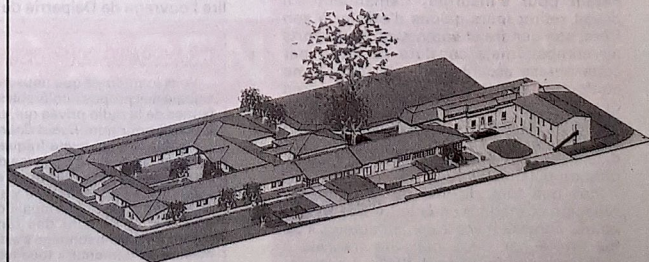
Nos lecteurs savent que Robert Vollet a obtenu la juste condamnation de celui de ses diffamateurs, qui collabore au journal « Présent » (condamnation définitive, l'adversaire ayant épuisé en vain tous ses moyens de recours). Il est satisfaisant que soit ainsi frappé par la rigueur des lois le personnage qui a osé qualifier de « chef des tueurs » celui qui commanda le secteur Indre-Est de l'A.S., et que naguère la justice déclara complètement étranger à une affaire dans laquelle on avait voulu l'impliquer, à l'époque où les résistants avaient à faire face à une scandaleuse vague de poursuites pour faits de Résistance.

Mais le diffamateur condamné s'était basé sur une rubrique publiée dans une feuille locale sous le titre « Ça c'est passé en Berry il y a 40 ans ». La chronique citait effectivement une dépêche diffusée il y a 40 ans et faisant mention de l'inculpation de notre camarade, mais sans aucunement noter que l'instruction avait abouti à un non-lieu général. Le moyen de défense du directeur de publication, nommé Boizeau, fut qu'il aurait mentionné le non-lieu... 40 ans après la date à laquelle il fut rendu.

Nous avons dit notre stupéfaction que le tribunal de Châteauroux et la Cour d'Appel de Bourges aient débouté Robert Vollet. Celui-ci (représenté par Maître Claire Wacquet) s'étant pourvu en Cassation en a obtenu satisfaction, en un arrêt dont l'importance doit être soulignée. Il dispose en effet que « le fait de rappeler, fût-ce dans une rubrique d'histoire locale dite chronologique, l'inculpation de M. Vollet, sans préciser qu'ainsi que d'autres personnes qui avaient été inculpées, dans la même affaire, il avait bénéficié d'un non-lieu, constitue une faute sans que la circonstance que ce non-lieu aurait pu être mentionné dans la rubrique « à sa date », soit 3 ans plus tard, ait été de nature à faire disparaître cette faute ». En conséquence, la Cour, « CASSE ET ANNULE », dans toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 4 avril 1995, entre les parties, par la cour d'appel de Bourges; remet, en conséquence, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Limoges; Condamne M. Boizeau aux dépens ».

Excellente jurisprudence, dont il faut penser qu'elle inspirera la décision définitive de la cour d'appel de Limoges, dont la date d'audience n'est pas encore fixée, mais à laquelle seront particulièrement attentifs les résistants de Limoges... et pas seulement eux !

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN



SOUSCRIPTION

DÉPARTEMENT 02 : MR RENÉ DELATTRE, 150 FRs, ST-QUENTIN. DÉPARTEMENT 11 : COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'AUDE, 1 000 FRs; COMITÉ LOCAL D'ESPERAZA, 1 000 FRs. DÉPARTEMENT 47 : COMITÉ DE NANTUA, 200 FRs; MR FRANÇOIS ALGANS, 1 000 FRs, TOURNEFEUILLE. DÉPARTEMENT 56 : MR JOSEPH VETEL, 500 FRs, GOURIN. DÉPARTEMENT 75 : COMITÉ DE PARIS 11ÈME, 200 FRs. DÉPARTEMENT 89 : COMITÉ ST-JOUINNIEN-THOLON, 500 FRs. DÉPARTEMENT 93 : COMITÉ LOCAL DE BAGNOLET, 600 FRs. TOTAL : 5 150 FRs. TOTAL DEPUIS LA REPRISE DE LA SOUSCRIPTION : 213 744 F

TOTAL GENERAL DEPUIS LE DEBUT DE LA SOUSCRIPTION : 639 476,96 FRs

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ARIEGE

A Rieucros, le 8 mai dernier a eu lieu une cérémonie, qui a honoré — après avoir trop tardé, selon M. le Maire — deux héros de la Résistance. Ces martyrs étaient Jules Amoureux et Juliette Giret, qui n'ont pas parlé, même sous la torture, et, pour cela, sont morts loin de leur Ariège, l'un à Buchenwald, l'autre à Ravensbrück. Ils vont avoir, dans leur village, une rue à leur nom et, devant le monument aux morts, deux plaques ont été dévoilées qui témoignent de leur sacrifice. Lors de la cérémonie, sur deux chevalets, leurs photos, sereines, belles, ont reçu le salut des drapeaux, et l'hommage de ceux qui les avaient connus, ou qui avaient découvert quelques jours auparavant — ou le matin même — ce que fut leur action.

Rémi Maury, au nom des anciens combattants de la Résistance, s'est dit satisfait de « réparer un oubli bien regrettable », avant de faire revivre l'admirable Juliette Giret, à qui il appliqua la fin du poème d'Alfred de Vigny « La mort du loup » : « ... fais énergiquement la longue et lourde tâche, dans la voie où le sort a voulu t'appeler. Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler ».

Quant au juge Amoureux, il a joué en silence pleinement son rôle de « franc-tireur » avant de tomber aux mains de la Gestapo et de donner sa vie sans avoir « donné » un seul de ses camarades, comme l'expliqua l'historien Claude Delpha.

La chorale du Foyer rural de Rieucros, dirigée par Mme Maguy Rougé, porta l'émotion à son comble en interprétant « Nuit et Brouillard ». Rythmées par le tambour de Christophe Naudi, arrière-petit-fils d'Ernest et Juliette Giret, les voix rappelaient ceux qui « n'étaient plus que des nombres », qui étaient « vingt et cent », dont deux de leur village. « Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez ». Devoir de mémoire digne rempli ce 8 mai à Rieucros.

(D'après les informations communiquées par Marie Laillé)

EURE-ET-LOIR

Le 5 avril s'est déroulée à Illiers-Combray une cérémonie du souvenir rendant hommage aux 5 Iliériens faisant partie des 35 fusillés d'Eure-et-Loir le 30 mars 1944 au Mont-Valérien.

Derrière l'Harmonie, un cortège s'est rendu à la stèle où sont gravés leurs noms : Gilbert Dumas, François Dargent, Elodie Gallou, Gilbert Spada, Pierre Sédillot.

Après eût lieu un dépôt de gerbes par M. le Maire, M. Sédillot et le président de la section locale, Georges Beaulieu, qui retraça la vie clandestine et leurs actions dans la Résistance, et les circonstances de leurs arrestations par la police de Vichy.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, le président départemental, Maurice Bordier, évoqua le combat de ces patriotes contre les occupants, pour la Liberté, et lança un appel aux « Amis de la Résistance » ainsi qu'à la jeunesse, afin qu'ils soient nos héritiers, gardant nos souvenirs et nos archives et perpétuant ces cérémonies, car il faut perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leurs vies pour que l'on puisse vivre libres.

(D'après les informations communiquées par Maurice Bordier)

TARN-ET-GARONNE

Chaque année, une cérémonie se déroule au cimetière de Lafrançaise devant la tombe de Louis Sabatie le 17 février, date anniversaire du martyre de ce jeune résistant FTP âgé de 20 ans, fusillé à Toulouse par la Milice française le 17 février 1944. Depuis l'an dernier, ce même jour, une cérémonie a lieu aussi au monument aux morts de Saint-Hilaire où une plaque rappelle que le résistant Ernest Bonnet est mort, à l'âge de 22 ans, le décembre 1944 au camp de concentration de Mauthausen. Tous deux étaient membres de cette « Phalange antinazie » (la PAN) organisée dès 1940 au lycée Ingres et regroupant des opposants au gouvernement de Vichy, qui avait aboli la République, était anti-démocratique, anti-laïque, anti-social et collaborateur de l'Allemagne nazie. D'où leur motivation pour combattre ce nouveau régime, ce qui les entraîna plus tard dans la Résistance où tous deux ont laissé leur vie.

Ces deux cérémonies ont vu un important rassemblement de résistants, auxquels se sont joints de nombreux jeunes.

HAUTE-SAVOIE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est déroulé le 20 avril à Loisin, devant une assistance nombreuse et attentive. Prirent successivement la parole : Marcel Roy, président de séance, Paul Peille, président du comité du Bas-Chablais, l'adjoint au Maire de Loisin représentant M. le Maire de la commune, Louis Mouchet, président départemental de l'ANACR, et le colonel Huot, président de l'UDAC. Après lecture de la composition du nouveau comité départemental et des motions adoptées lors de la dernière réunion, vint le moment attendu par tous, résistants, amis et observateurs. Serge Jacquier, « Ami de la Résistance (ANACR) », fit un exposé d'une haute tenue, assurant les résistants de la volonté que mettra la jeunesse à défendre la Liberté.

Jean Thouvenin, vice-président national, représentant le Bureau national, évoqua la nouvelle composition du Jury national du Concours, donna des précisions quant à la journée de la Résistance et mit l'accent sur la nécessité de l'action des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Pour terminer, parlant en son nom et représentant le préfet de la Haute-Savoie, M. Dols, directeur de l'Office, relata l'action sociale de son service et montra beaucoup de bienveillance envers les résistants.

A la grande satisfaction des congressistes, la plus grande partie des associations de combattants avaient délégué un ou plusieurs représentants. Le chef d'escadron de gendarmerie de Thonon était également présent ainsi que de nombreux élus. Les départements voisins — Ain, Isère, Savoie — avaient envoyé leur délégation.

La cérémonie patriotique se déroula devant le monument aux morts, entouré de 18 drapeaux et de la bannière symbolisant le jumelage avec l'ANPI de la vallée d'Aoste ; dépôt de gerbes, « Marseillaise », « Allô-broges » et « Chant des Partisans » interprétés par la Fanfare de Machilly, en même temps qu'une délégation se rendait, pour y déposer une gerbe, à la stèle des Evianais fusillés ici par les nazis. Parmi ces drapeaux, était présent celui de la République espagnole, emblème des résistants de ce pays.

VAUCLUSE

Le comité départemental de Vaucluse a tenu son assemblée générale le 26 avril 1997 à Aubignan, où les anciens combattants de la Résistance ont été accueillis par Guy Rey, Maire de la commune, qui a rappelé ce que le pays leur devait, et leur rendit hommage.

Around du président départemental Robert Arnaud, on notait la présence de M. Jean-Michel Ferrand, député, de Mme Myriam Martinez, directeur de l'Office départemental des A.C.V.G., d'André Cartoux, président-délégué et de Joseph Coutton, vice-président.

Roger Reverbéri, secrétaire général, présenta le rapport moral et Robert Degeorges, trésorier, le bilan financier. Rapport et bilan adoptés à l'unanimité, de même que la résolution qui traita de la défense de l'honneur de la Résistance, de l'esprit de fraternité, de la lutte contre la violence, le racisme et l'intégrisme, de l'histoire de la Résistance dans les établissements scolaires (ses mobiles, son action, son rôle, ses idéaux), du maintien de l'Office des A.C.V.G., de la journée nationale de la Résistance, de la défense des droits des résistants et des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

Un apéritif offert par la municipalité et le comité clôturait cette assemblée.

ALPES-MARITIMES/ITALIE

Siégeant à Breil-sur-Roya depuis octobre 1942, le tribunal militaire de la IV^e Armée italienne, dont l'objectif essentiel était de condamner les résistants des maquis des Alpes ; 108 résistants furent condamnés et déportés dans des forteresses italiennes. Certains réussirent à s'évader, et rejoignirent les maquis italiens, où ils participèrent, entre autre, à la libération du Piémont, et en particulier de Turin.

En hommage à ces camarades, l'Amicale des Anciens Déportés et Maquisards Français a décidé d'inaugurer une plaque souvenir à Breil-sur-Roya, à l'hôpital actuel, ancien siège du tribunal militaire le 14 juin 1997.

HERAULT

Le comité ANACR de Montpellier a tenu son assemblée générale le dimanche 26 janvier 1997, à la Maison des Combattants de Montpellier.

Une quarantaine d'adhérents et amis participèrent à cette assemblée placée sous la présidence de Paul Dinnat, président du comité départemental de l'Hérault et du comité local de Montpellier. Après les souhaits de bienvenue et la présentation des excuses de très nombreux adhérents empêchés, le président Dinnat fit observer une minute de recueillement à la mémoire des neuf camarades disparus depuis la dernière assemblée générale. Suivirent le rapport d'activité présenté par Marchand, secrétaire, et le rapport financier du comité local de Montpellier établi par Comte, trésorier.

Le président Dinnat rendit compte ensuite des travaux du magnifique congrès national de Châteauroux, où le comité de l'Hérault était représenté par six délégués dont deux « Amis de la Résistance (ANACR) ». A la lumière des résolutions adoptées lors de ce congrès, il rappela la justesse des actions que mène l'ANACR pour préserver un monde de paix et pour transmettre aux nouvelles générations les idéaux de justice sociale qui furent clairement définis par le programme du C.N.R. Faisant part à l'assemblée du danger qui menace les institutions qui gèrent les droits des A.C. et V.G., Paul Dinnat rappela la « déclaration solennelle » adoptée par l'UFAC, ainsi que celle rédigée et largement diffusée par le comité départemental. Stigmatisant les provocations lepénistes, il appela à la vigilance de tous pour y faire obstacle et les combattre.

Se félicitant du renforcement des effectifs du groupe des « Amis de la Résistance (ANACR) », il signala les excellentes initiatives qu'ils prennent en diffusant le programme du C.N.R. et en organisant des expositions. Il sollicita un regain d'enthousiasme pour continuer à participer à l'information de la jeunesse par tous les moyens appropriés et en s'inspirant de la résolution « Connaissance de la Résistance » adoptée au congrès. Concernant la « Journée nationale de la Résistance », il est demandé que, sans attendre, tous les comités prennent des initiatives pour son organisation dès le 27 mai prochain (jour anniversaire de la première réunion du C.N.R. sous la présidence de Jean Moulin, le 27 mai 1943).

Puis Georges Foubert, secrétaire départemental, donna à son tour des compléments d'information et des commentaires très intéressants sur les différentes réunions adoptées au congrès national, et plus particulièrement sur celle relative à la « Défense des droits des résistants ».

Faisant écho au président Dinnat, Georges Foubert appela à la vigilance face aux menées du parti lepéniste qui profane le nom du grand mouvement de la Résistance que fut le « Front National de Lutte pour la Libération et l'indépendance de la France ». Paul Dinnat présenta ensuite à l'assemblée des propositions pour un nouveau bureau du comité local de Montpellier, dont la composition fut adoptée à l'unanimité et qui comprend notamment Robert Euvrard : président d'honneur, Paul Dinnat : président, Yvon Laroumette : vice-président, et Henri Marchand : secrétaire.

NORD

La section ANACR de Maubeuge et environs, fondée en 1952, s'est réunie le dimanche 2 mars 1997 à la mairie de Maubeuge, sous la présidence d'André Denys, président, d'André Damien, vice-président, d'Albert Maton, de Jeanne Colette, secrétaire générale, de Michel DeFrance, membre du Bureau national et de M. Moret, adjoint au Maire.

Après avoir approuvé le rapport financier et d'organisation présenté par la secrétaire, Jeanne Colette, les participants ont adopté, à l'unanimité, une résolution réaffirmant leur volonté de consacrer toutes leurs forces à la pérennité de l'ANACR, approuvant le travail fourni par le bureau pour l'obtention des cartes du combattant 40-45, et, face à la diffusion des idées néo-nazies et fascistes, affirmant leur engagement de continuer d'agir pour éclairer les jeunes générations, leur approbation du thème du Concours de la Résistance intitulé « Femmes dans la Résistance », leur souhait que de jeunes « Amis de la Résistance » viennent les rejoindre pour continuer l'action, et leur solidarité avec tous ceux luttant pour la paix et l'indépendance du pays. Une gerbe fut déposée à la stèle.

TARN

Le dimanche 23 mars 1997 a eu lieu, dans le cadre splendide de Pratgrausals, l'assemblée générale de la section départementale de l'ANACR. Après une minute de silence honorant les disparus au cours de l'année 1996, le président Jean Coutouly présenta un rapport qui souligna d'abord la nécessité du regroupement des formations d'anciens résistants et combattants pour faire face aux résurgences du danger fasciste et garder la mémoire. Cela ne peut se réaliser qu'en s'élargissant aux descendants des résistants, et plus largement aux « Amis de la Résistance ». Examinant les problèmes d'organisation, il souligna l'aspect très positif des assemblées générales qui viennent de se tenir à Carmaux, Castres-Mazamet, Albi et Gaillac. Concernant le Concours de la Résistance, il rappela que l'ANACR (Tarn) participe à hauteur de 2 000 F par le biais de l'achat de livres. Par ailleurs, les lauréats iront en voyage en Haute-Savoie sur les hauts lieux de la Résistance (notamment au plateau des Glières).

En décembre 1995 a eu lieu un colloque (rencontre entre historiens et acteurs) sur « Le Tarn dans la Deuxième Guerre mondiale », sous l'égide du Comité départemental des associations de la Résistance et de la Déportation, au campus universitaire d'Albi ; le livre qui en contient les contributions et les interventions — fraîchement publié — est présenté à l'assemblée. Nos camarades et amis ont intérêt à se procurer rapidement ce livre d'une grande richesse, qui va incontestablement constituer un ouvrage de référence.

Après la discussion de grand intérêt qui suivit le rapport introductif du président, tous se retrouvèrent devant le monument de la Résistance où fut déposée une gerbe.

Cette belle journée, qui entretint la flamme, consolida les liens et dégagea des perspectives unitaires, se termina par un repas très convivial au restaurant de l'aérodrome du Séquestre.

(D'après les renseignements communiqués par R. Nespoulous du Bureau départemental de l'ANACR)

AINSE

L'assemblée générale annuelle de l'ANACR de l'Ainse s'est tenue le dimanche 16 mars 1997 à Mennevret, sous la présidence d'honneur de René Roussel, trésorier national.

Le président Raymond Bazin donna en ouverture la parole à M. André Leclère, maire de Mennevret, président de la section Guise-Vervins, qui souhaita la bienvenue aux congressistes et fit un exposé historique sur sa commune, lieu important de la Résistance dans l'Ainse (maquis de la forêt de Mennevret). Puis une minute de recueillement fut observée à la mémoire de quatorze camarades disparus.

Le compte rendu financier présenté par le trésorier, Gérard Sermoise, est adopté à l'unanimité. Le nouveau bureau complété est élu également à l'unanimité avec une légère modification : M. Gaby Portemer devient président-délégué et Pierre Lefèvre, de Bohain, prend la place de vice-président de la section de Saint-Quentin.

Avant de conclure, le président Bazin rappela le souvenir d'Armand Mascret, bûcheron de Mennevret habitant Seboncourt, qui fut l'un des premiers fusillés du département de l'Ainse pour acte de résistance (récupération d'armes dans la forêt de Mennevret après la débacle de 1940).

Enfin, le président d'honneur, René Roussel, trésorier national de l'ANACR, fit le compte rendu du congrès de Châteauroux et évoqua la modernisation du Centre de repos et convalescence de Penne-d'Agenais, le Centre Délestrait-Fabien, et précisa les orientations actuelles sur le plan national de l'ANACR.

M. Paul Girod, président du Conseil général et vice-président du Sénat, vint présenter ses amitiés et félicitations à l'ANACR, se déclarant au service du monde combattant et résistant.

A la sortie de la mairie, un défilé, emmené par la fanfare locale de Mennevret, avec un détachement d'artillerie de Marine, une délégation de parachutistes de l'Ainse, avec son drapeau, suivis de quatorze porteurs-drapeaux, des officiels, des congressistes et de la population, se rendit au monument de la Résistance 39-45 puis au monument aux Morts de 14-18.

Le vin d'honneur fut offert par la municipalité et un banquet clôtura l'après-midi.

INDRE-ET-LOIRE

Le 22 février dernier, le comité ANACR de Tours/Saint-Pierre-des-Corps et environs tenait son assemblée générale de reprise des cartes à la salle de l'Aubrière à Saint-Pierre-des-Corps.

Déroulement des travaux fut marqué par la venue de nouveaux camarades « Amis(es) » ; ce dont l'on ne peut que se féliciter. Mme le Maire, conseillère générale de Saint-Pierre-des-Corps étant excusée, c'est M. Jean-Pierre Chipot, son adjoint, qui suivit les débats.

Après la présentation du rapport d'activité et du rapport moral, une large discussion s'engagea sur les problèmes concernant les anciens résistants, mais aussi sur les grands thèmes fixés par le congrès de Châteauroux, parmi lesquels la nécessaire : « Connaissance de la Résistance ». Il fut décidé, entre autres, de donner une structure aux « Amis de la Résistance (ANACR) » par le dépôt de statuts, et cela dans le courant de l'année 1997.

MORBIHAN

Plus de deux cents résistants et « Amis » ont assisté le 2 mars dernier à Lorient à l'assemblée générale de l'ANACR du Pays de Lorient, en présence de MM. Yves Lenormand, conseiller général, Jean-Pierre Antier, maire de Lanester, Joseph Ravallec, maire de Caudan, Henri Scavrin, adjoint au maire de Lorient, le colonel Emile Lefèvre, président du comité de la Légion d'honneur, Duchenet, du Souvenir Français, le lieutenant de gendarmerie, Jean-Claude Artu, Jean-Claude Queudet, de la FNDIRP.

Présentant le rapport d'activité, le président Charles Camac rappela le succès des cérémonies du 50^e anniversaire de la libération de Lorient, ainsi que celles – traditionnelles – de Port-Louis, Penthievre, Pluméliau, Lann-Dor, du pont de la Roche-Bernard, etc., commémorations qui seront renouvelées en 1997. Par ailleurs, le 27 mai à Ploemeur a eu lieu l'inauguration d'une stèle à la mémoire de Jean Moulin honorant le 54^e anniversaire du CNR. Et, le 26 juillet sera célébrée la journée de la femme dans la Résistance, à Buby.

En soulignant l'importance du devoir de mémoire, le président appela en renforcement des comités « d'Amis de la Résistance (ANACR) » : « Nous n'avons pas le droit de rester passifs à l'écoute de paroles de haine et d'exclusion que nous entendons tous les jours. Et si notre rôle et notre vocation ne sont pas de combattre ces idées sur le plan politique, nous le devons en enseignant à nos enfants et petits-enfants, aux jeunes, ce que fut le combat de notre jeunesse, en leur expliquant que nous nous battons pour la Liberté, pour le retour à un monde où les droits de l'homme seront pleinement appliqués. Nous devons aussi le dire aux enseignants pour qu'ils l'apprennent à leurs élèves et les invitent à participer au concours de la Résistance ».

(D'après « Ami entendus-tu... », n° 100, 1^{er} trimestre 1997)

LIBERATION NATIONALE P.T.T.

L'Amicale « Libération Nationale P.T.T. » a tenu son assemblée générale annuelle le 27 février dernier. La séance étant ouverte par le président Camille Trébosc, les résistants et « Amis » entendirent tout d'abord le rapport d'activité du secrétaire général Jean Blanchon, qui évoqua la réalisation de l'exposition « Le personnel des PTT dans la Résistance », les démarches effectuées auprès du ministère et des administrations de la Poste et de France Télécom pour obtenir un local administratif pour l'amicale, et attire l'attention sur l'action de pénétration du pseudo-FN dans le monde syndical et le monde « anciens combattants ». Puis le trésorier Marcel Carton présenta le rapport financier, qui obtint un succès.

Une large discussion s'ensuivit, qui évoqua des problèmes historiques (A.M.G.O.T.), la montée des idées négationnistes, racistes, xénophobes, les rapports de « Libé-P.T.T. » avec les associations, l'activité de l'amicale, etc. Représentant la Direction nationale, Jacques Weiller, membre du Bureau national, attira l'attention sur l'importance du rôle de l'ANACR dans la défense des intérêts moraux et matériels des résistants.

Le Bureau national élu est présidé par Camille Trébosc, avec Jean Blanchon, secrétaire général, Michel Delugin, secrétaire général-adjoint, François Christin et Emile Dupuy, secrétaires, Marcel Piel, secrétaire à l'organisation, Marcel Carton, trésorier, et Huguette Kirsh, trésorière-adjointe.

SAVOIE

Le 4 mai dernier s'est réuni le congrès départemental de l'ANACR de Savoie à Beaufort-sur-Doron, en présence de plus de 200 anciens résistants et « Amis de la Résistance (ANACR) » et sous la présidence de Francelin Gindrat, responsable départemental; Roger Faure représentant le Bureau National.

Après l'évocation des figures de la Résistance beaufortaine et des hauts faits de la lutte contre les Nazis et leurs collaborateurs, les congressistes entendirent le rapport d'activité, qui fut voté ainsi que la motion des « Droits de l'Homme et de la dignité de la personne humaine... ».

Puis il y eut les allocutions de Gilbert Viallet, maire de Beaufort, et de Roger Faure. Ensuite, précédées d'une quinzaine de drapeaux, les Anciens Combattants se rendirent au Monument aux Morts où furent interprétés le « Chant des Partisans » et « les Allobroges » par la chorale du Beaufortain.

CHARENTE

Le Comité ANACR du Confolentais s'est réuni en Assemblée générale le 16 février 1997 à Oradour-Fanals.

Après une minute de silence à la mémoire des disparus, le maire d'Oradour-Fanals, M. Teltart, exalta les principes républicains et la défense des droits des résistants.

Puis le président fit le compte-rendu d'activité, et le trésorier présenta un rapport financier largement positif. Roger Doche intervint au nom du Comité départemental, en l'absence du président départemental, Camille Dogneton.

Les congressistes se réunirent ensuite en cortège en direction du Monument aux Morts où le « Chant des Partisans » clôtura la cérémonie, après la minute de silence et de dépôt de gerbes.

Enfin, un vin d'honneur offert par la municipalité et un repas amical terminèrent la journée.

PYRENEES-ORIENTALES

Déjà, le Comité de la Côte Vermeille avait organisé, en commun avec la Section Côte Vermeille de la FNDIRP, une exposition à l'école primaire de Bages, pour les élèves des 1^{er} et 2^e ; exposition suivie de débats et qui avait remporté un vif succès.

Forêts de ce succès, ils ont répété à l'école primaire de Palau del Vidre l'expérience. Pendant une semaine, les enfants disposèrent de l'exposition. Les enseignants leur avaient remis un questionnaire très élaboré comportant 20 questions auxquelles ils devaient répondre, et un texte rédactionnel qu'ils devaient compléter en étudiant l'exposition, et qui se terminait par une interrogation sur le sens de la journée du 8 Mai.

Puis, M. Arranz de la FNDIRP et R. Vignettes, ainsi que Juliette Bes, secrétaire du comité local de l'ANACR et de la FNDIRP furent reçus par les élèves qui les ont assaillis d'une foule de questions prouvant leur intérêt. (D'après le « Résistant Catalan » mai 1997)

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Mgr Alfred DAUMAS (Alpes-Maritimes)
Ancien 1^{er} vice-président du Comité de Libération des Alpes-Maritimes, membre du Comité d'Honneur national de l'ANACR depuis le congrès de Châteauroux, protonotaire apostolique, Mgr Alfred Daumas est décédé à l'âge de 87 ans. Né en 1910, ordonné prêtre en 1933, il avait été mobilisé sur le front des Alpes au début de la seconde Guerre mondiale. Entré en Résistance, il sauva de nombreux Juifs des persécutions nazies, et fut arrêté par la Gestapo. Après la Libération, il reprit son activité pastorale. Ami de René Cassin, il fut le fondateur de l'association pour la fidélité à la pensée de ce dernier. Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1947, il fut promu officier en 1959 puis élevé au grade de commandeur en 1975.

Général François BINOCHE (Alpes-Maritimes)
Disparu le 18 mai dernier à l'âge de 86 ans, le général François Binoche, membre du Comité d'Honneur national de l'ANACR depuis de nombreuses années, était entré à Saint-Cyr en 1930. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade fin juillet et va être affecté à la Légion étrangère. Recruté au Maroc en 1940 par le futur colonel Passy, il est emprisonné 6 mois à Meknes sur l'ordre du gouvernement de Vichy, sous l'accusation d'être au service de l'Angleterre. Transféré à Clermont-Ferrand où il rencontre Pierre Mendès France, il est acquitté, faute de preuves, par la Cour martiale de Gannat. Affecté au 5^e régiment d'infanterie à Saint-Etienne, il en est écarté pour ses opinions gaullistes. Il rejoint la Résistance intérieure, au sein du réseau « Mitridate », puis à « Gallia » Créant à Desaignes (Ardèche), la 25^e compagnie de l'A.S., il devient capitaine puis commandant FFI en avril 1944, et va commander le bataillon de maquisards de Lamastre (Ardèche) au moment du débarquement en Normandie; il perd un bras lors de la bataille du Cheylard contre les Allemands. Fait Compagnon de la Libération, il va poursuivre une carrière militaire : devenant général de brigade en 1962 - qui le conduira notamment en Indochine, Maroc et Algérie. Le général Binoche sera commandant du secteur français et chef du gouvernement militaire de Berlin. Il quitte l'armée en 1967. Compagnon de la Libération, il était grand officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la Croix de Guerre des T.O.E.

Guy HENNEBAUT, Auguste LE GUILLOU, Joseph HENAFF (Finistère)

Né en 1926, Guy Hennebaut entra très jeune en Résistance, au sein du mouvement « Défense de la France ». Il pratiqua les formes les plus diverses de la lutte clandestine (propagande, diffusion de journaux et de tracts, récupération et stockage d'armes, récupération de tickets d'alimentation, de renseignements et de listes d'ouvriers menacés par l'occupant et Vichy, sabotages) puis entra dans l'action directe armée, et prit part durant l'été 1944 à la libération du secteur. Secrétaire du comité ANACR de Brest, il était vice-président départemental, membre du Comité Directeur, de la Commission permanente, du Bureau directeur, et vice-président de « Défense de la France ».

Fondateur des maquis de Lohrey et Spezet, ainsi que du bataillon Stalingrad, Auguste Le Guillou n'est plus. Décoré de la Croix de Guerre 39/45 avec palme, une citation à l'ordre de l'armée pour ses actions dans la Résistance, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, il avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance, devant le monument du Menez-Hom.

Décédé le 16 janvier 1997 à l'âge de 75 ans, Joseph Henaff, engagé dans l'Armée de l'Air en 1939, entra, au printemps 1943, dans un triangle de jeunes FTP carhaisiens et prit part à la lutte clandestine multiforme. En 1944, arrêté par la Feldgendarmie et interné à Carhaix puis à Quimper, il est relâché, faute de preuves. Le 6 juin 1944, en accord avec Libé-Nord, il rejoint un groupement en bordure de la route Caen-Huelgoat et participe à une action de sabotage. Raïch, rejoint la compagnie « Barbusse » à Poulleux, patrouille dans le secteur, puis prend part aux combats dans la presqu'île de Crozon, et à la libération de Lanveoc. Le Fret et l'île Longue jusqu'au 18 septembre 1944.

Camille SORAGNA (Mourthe-et-Moselle)
Vice-président de l'ANACR de Mourthe-et-Moselle, Camille Soragna est décédé le 5 mars dernier. Représentant l'ANACR à la correction des devoirs des élèves pour le prix de la Résistance et de la Déportation, il était président de l'Association des Familles de Fusillés d'Auboué et responsable du Comité du Souvenir des prisonniers soviétiques assassinés par les nazis à Valléry.

Quilic ORSONI (Haute-Corse)
FFI depuis octobre 1942, Quilic Orsoni - alors au régiment de sapeurs-pompiers de Paris - avait accompli des missions particulièrement difficiles (livraisons d'armes dans un fourgon de sapeurs-pompiers, reconnaissance sur les toits environnants, liaisons...) lors de l'attaque par les Allemands de la mairie du 10^e arrondissement de Paris en août 1944. Il s'était retiré à Moltisau.

Joseph HUBER (Aveyron)
Enseignant alsacien, Joseph Huber, réplé sur Saint-Chély-d'Apcher, fut appelé à y prendre la tête de la Résistance, menant des actions personnelles contre l'arrestation de Juifs, en faveur d'anti-nazis allemands voulant rejoindre la Résistance française ou des réfractaires du STO. En liaison avec l'Action Ouvrière de R3, il organisa des sabotages pour interrompre à trois reprises à l'usine de Saint-Chély la fabrication des tôles en aciers spéciaux destinées aux sous-marins ennemis. Avec l'aide du Corps Franc de Chantejaux, il réussit à couper la ligne haute tension Sarraus-Monistrol.

L'ANACR de l'Aveyron a déploré aussi la disparition de Numa Pin et André PHILIP, tous deux anciens de l'équipe SOAM et qui participèrent à la protection et à la réception de toutes les opérations de parachutage sur le terrain « Quincaille » situé sur la Can de Ferrières, ainsi que celle de Marcel PRIVAT, prisonnier rapatrié pour raison de santé qui se mit au service de la Résistance et fit partie des Milices Patriotiques.

Claude CRIBELLET (Ain)
Claude Cribellet s'est éteint à l'âge de 100 ans. Née en Italie, elle épousa en 1925, à Paris, un violoncelliste et compositeur qui fut chef d'orchestre et qui devint un grand résistant, en particulier à Coligny où il forma le 1^{er} bataillon FTPF de l'Ain sous le pseudonyme de « Capitaine Grillon ». Claude, entrée elle-même en clandestinité, fut arrêtée par la Gestapo et ne fut sauvée que grâce à sa parfaite connaissance de l'allemand.

ANACR de l'Ain déplore aussi le décès à 74 ans de Gabriel BUIARD, résistant au 1^{er} bataillon FTPF de l'Ain où il prit part à toutes les actions de la 5^{ème} Compagnie. Il était titulaire de la Croix du Combattant, C.V.R., Réfractaire.

Pierre HOLZEM, Bernard HASSAN (Essonne)
Ouvrier mécanicien à l'imprimerie commerciale, Pierre Holzem, disparu le 27 février dernier à l'âge de 93 ans, adhéra dès sa création au « Front National » des 7^e et 15^e arrondissements de Paris, assurant régulièrement la distribution de tracts et journaux de la Résistance. Il fut membre du groupe FFI de l'imprimerie nationale pendant la libération de Paris du 18 au 25 août 1944, participant à la défense de l'établissement.

Bernard Hassan - « Dubosc ou Bernard » - est décédé le 4 mars 1996 à l'âge de 71 ans. Né à Alger, le sergent Bernard Hassan avait rejoint le maquis en juillet 1943. Au sein de son groupe de F.T.P.F., il participa à de nombreux coups de main en Haute-Garonne et dans l'Arège.

L'ANACR de l'Essonne a déploré aussi la disparition à l'âge de 85 ans de Maurice DREVON, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de Guerre 39-45 et de la Croix du Combattant.

Marcel MOUNIER (Haute-Loire)
Vice-président de l'Amicale du « Groupe Lafayette » (affiliée à l'ANACR), membre du comité directeur de la Haute-Loire de l'ANACR, Marcel Mounier, dit « le Baron », vient de s'éteindre à 87 ans. Outre les nombreuses autres actions auxquelles il avait participé contre l'occupant, c'est dans son camion qu'avait été transportée la statue du général Lafayette subtilisée aux Allemands et aux autorités de Vichy en 1943, afin d'empêcher son envoi à la fonderie. Action des résistants citée alors à la radio de Londres par Maurice Schumann.

Président-délégué de la FNDIRP, Charles JOINEAU
est décédé le 13 avril dernier.

Arrêté pour ses opinions communistes en mars 1940, Charles Joineau avait été condamné en février 1941 à un an de prison par le tribunal militaire de Périgueux. Libéré théoriquement en mars 1941, l'année de peine - passée à la Santé, au camp de Gurs et à celui de Mauzac - étant écoulée, il est incorporé dans l'Armée - dite de l'Armistice - jusqu'à sa dissolution après l'invasion de la Zone libre en novembre 1942. Revenu dans la Région parisienne, Charles Joineau rejoint alors les FTPF, dont il devient responsable pour deux régions de Paris. Dénoncé, il est arrêté par la brigade spéciale du commissaire David le 1^{er} février 1943. Après 5 mois d'emprisonnement à Fresnes, il est

Marc MONRIBOT (Gironde)
Décédé le 6 janvier dernier, Marc Monribot, président-délégué et trésorier du comité ANACR du Bassin d'Arcachon, avait été membre du réseau « Bastille » à la base de Cazaux, assurant une liaison de haut niveau avec Bordeaux. A la libération de La Teste, il fut membre du Comité Local de Libération. Il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

L'ANACR de Gironde a été aussi affectée par la disparition le 17 février 1997 de René BARBERES, ancien de Dunkerque, ancien résistant (Réseau Buckmaster, puis Bataillon de l'Armagnac), Combattant Volontaire de la Résistance, médaillé de la Résistance, Médaille de la reconnaissance française et King's Medal for Courage, ainsi que par celles de Amédée ALINS et de Bernard LAGRAVE.

Lucien DELBARY (Dordogne)
Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 pour son action dans la Résistance, Lucien Delbary n'est plus. Interné au Fort du Hâ à Bordeaux et au camp de Royallieu à Compiègne, il avait été déporté en mai 1944 à Neuengamme, au Kommando de Wattenstadt; évacué avec son kommando début avril 1945 vers le camp de concentration de Ravensbrück, il y fut libéré par l'Armée Soviétique le 2 mai 1945.

Eugène TROUBOUL, Simone CHENAIS (Morbihan)

Surnommé « Von-Bin », Eugène Trouboul fut de tous les combats: Mil Jourdu, Ty-Glass-en-Plouray, le rôle de la Civelte à Kergrist-Moëbiou, avec les attaques nocturnes, journaux, l'attaque des vlassovistes à Sainte-Tréphine. Il fit partie des 2 sections de la 2^e qui attaquèrent les camions de transport et le car de renfort de la Pie, et il participa à la libération de Rostrenor 2 jours avant l'arrivée des 15^e et 17^e Group of Cavalry du général Patton. De septembre 1944 au 10 mai 1945, après avoir signé pour la durée de la guerre, comme ses camarades de la Cie « Charles », il combattit sur le front de la Poché de Lorient, dans le secteur de Nostang à Merlevenez, près du monument de Mané Er Houët, dans les secteurs de Pont-Scorff, et Quimper.

Disparu à l'âge de 70 ans, Simone Chénais, née à Locminé, appartenait à une famille de patriotes. Son père, engagé dans les FFI, pris par la Gestapo, fut tué. Simone, le croyant prisonnier, s'engagea au 4^e bataillon, et suivit une formation accélérée de soins infirmiers. Pendant le siège de Lorient, durant lequel il y eut de nombreux morts et blessés, elle se distingua par son dévouement et son sens du devoir.

Denis BIDEAUX, Auguste REVELLIN (Isère)
Né en 1915, Denis Bideaux fut fait prisonnier le 18 juin 1940 mais s'évada. Entré fin 1940 en Résistance, il participa en janvier 1941 à diverses opérations d'information. Arrêté le 11 novembre par la police de Vichy, refusant de parler malgré la torture, il fut condamné le 8 décembre 1941 à 5 ans de travaux forcés. Livré aux Allemands en avril 1942, il réussira une nouvelle évasion, rejoindra la Région parisienne et les FTP, et participera à l'insurrection de Paris.

L'ANACR de l'Isère déplore aussi la disparition d'Edouard FACHINETTI, ancien combattant du Versors dans la compagnie Brissac, de Simone FONTAINE, ancienne agent de liaison des FTPF, titulaire de la croix C.V.R., d'Auguste REVELLIN, ancien du groupe armé opérant au Banchet puis à Sainte-Ille et qui s'engagea dans la 1^{ère} DFL, d'André BELLEMIN, qui entra dans la Résistance dans l'AS de Savoie et qui rejoignit la 1^{ère} Armée, participant aux combats d'Alsace et d'Allemagne, d'Arlette DE ZANET, membre des « Combattants Volontaires de moins de 20 ans », ancien d'Amblein et du maquis de l'Ain, et qui continua le combat contre les italo-fascistes dans les Alpes, de Germaine GIRARD, de Marcel OLANIER.

Charles JOINEAU

déporté en juillet 1943 au Struthof avec la mention « Nacht und Nebel » ; puis il sera transféré au Kommando de Herzingen dans le Wurtemberg. Il sera libéré à Allach, près du camp de Dachau lors de l'effondrement du nazisme.

Adhérent de la FNDIRP dès 1946, il devient membre de son comité parisien en 1948, puis du Conseil national. Proche collaborateur du colonel Frédéric-Henri Manhès, de Marcel Paul et d'André Leroy, il est élu secrétaire général de la FNDIRP en 1951; il devient membre de la Présidence en 1984.

L'ANACR a ressenti avec une émotion particulière la disparition d'un homme qui fut un ardent défenseur des déportés, un compagnon de combat dans la défense des idéaux de la Résistance et un ami.

LE CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

DRÔME :

ECLAIRER LA JEUNESSE, UN DEVOIR CIVIQUE

Lors de la remise des prix du Concours pour la Drôme, le Président départemental de l'A.N.A.C.R., Jean Buisson, a déclaré : « Nous avons un devoir civique, moral, d'éclairer la jeunesse. C'est entre autres le rôle du concours national qui n'est pas une compétition qui détourne du réel et du quotidien. Le concours, qui se prépare, incite à des enquêtes, au recueil de témoignages, à la recherche de documents, à l'analyse critique de textes... N'y a-t-il pas la mise en œuvre d'une pédagogie relationnelle, active, formatrice, culture d'une mémoire vive, civique, éducative, combattante?... »

« La Résistance, riche de la diversité de ses acteurs, plurielle, forme un bloc dans l'Histoire. La complexité, les formes de l'épopée que fut la Résistance, conduisent inévitablement à des études fragmentées ou thématiques. Ces études ne doivent jamais faire éclater l'Histoire, la sélectionner ou la disloquer en parties qui n'auraient pas ou peu de liens entre elles. C'est bien par le tout qu'il faut comprendre la partie.

« Cette année, le concours a pour thème « Les femmes dans la Résistance ». Le choix est heureux, la formulation aussi qui est fidèle à l'Histoire. Il ne s'agit pas de « La Résistance des femmes », mais bien, nous insistons, des « femmes dans la Résistance ». Elles y entrent librement et y occupent sans discrimination, les charges ou responsabilités les plus diverses. Elles furent résistantes non au féminin mais à part entière...

« On a prôné l'oubli, comme si l'on pouvait oublier cette Histoire. Puis les écrits et les propos révisionnistes, négationnistes, fleurissent avec audace et provocation, comme les développements racistes, xénophobes, discriminatoires. On procède maintenant par allusion, insinuation, rumeur. La calomnie, comme dirait Beaumarchais. Nous ne pouvons accepter les mensonges, les attaques insidieuses, perverses, qui salissent les mémoires et la Résistance dans son ensemble. La mémoire de la Résistance s'impose à tous dans son exactitude historique. La mémoire combattante est plus que jamais le vrai recours.

« Et, pour conclure, écoutons Vercors : « Les grands malheurs des hommes viennent de ce qu'ils les oublient aussitôt passés et de ce que les générations suivantes, qui ne les ont pas subis, sont prêtes à se lancer dans de nouvelles mésaventures ».

HAUTE-LOIRE :

20/20 POUR UN MEMOIRE COLLECTIF

Dans le palmarès du Concours National de la Résistance et de la Déportation, dont le comité de Haute-Loire est présidé par Lucien Volle, nous relevons quelques extraits particulièrement importants de l'allocution présentée, à l'occasion de la remise des prix, par M. Paul Moulard, Inspecteur d'Académie :

« Cette année, 247 participants, répartis dans 13 établissements (lycées et collèges, publics ou privés), ont concouru. Après un léger fléchissement en 1996, on en revient à des chiffres de participation proches de ceux des années 1994 ou 1995, au cours desquelles étaient célébrés, avec un légitime éclat, les cinquantièmes du Débarquement ou de la Libération. Et cette année — mais faut-il s'en étonner au vu du thème à traiter : « les femmes dans la Résistance ? » — les jeunes filles ont été nombreuses à s'inscrire et elles ont su, avec perspicacité et brio, conduire une réflexion souvent éclairante sur la place de la femme dans notre société. Rien de surprenant alors, à la lecture du palmarès, de voir Sandrine et Evelynne, Delphine et Pauline, Bissim, Alice et Elisabeth, recevoir les premiers prix !

De l'avis des correcteurs, plus que le nombre des candidats, c'est la qualité des travaux remis qui retient l'attention. Les notes en témoignent : 20/20 pour un mémoire collectif, 19/20 pour les candidates classées premières dans deux autres catégories ! La qualité est bien là dans la présentation même, dans la lisibilité de l'écriture, dans l'exactitude de la langue, mais aussi dans la richesse des connaissances fondées sur une documentation approfondie, partielle sans doute mais point partielle, et sur des témoignages recueillis à bonne source, auprès de ceux-là mêmes qui furent les acteurs de la Résistance... Pour les jeunes d'aujourd'hui, résister doit se conjuguer au présent. Résister, en 1997, c'est encore refuser les idées toutes faites et imposées ; c'est surmonter la futilité ou le confort de la vie individuelle pour retrouver une identité collective ; c'est mener, chaque jour, au prix de déplaire, une quête obstinée de la justice et de la vérité... Une lauréate, élève de 3^e, terminait ainsi sa copie : « Moi, jeune fille qui serai adulte au XXI^e siècle... j'espère que cette terrible période des années 40 ne refait jamais surface et je souhaiterais que le XXI^e siècle efface tout retour de ces idées... pour que la liberté, la dignité, l'amour, l'humanité, la compréhension et le respect de l'autre ne soient plus jamais remis en cause ».

HAUTS-DE-SEINE :

AU COLLEGE DES CHENEVREUX A NANTERRE

La préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation a provoqué une heureuse initiative du comité local de l'A.N.A.C.R. de Nanterre et des « Amis de la Résistance » : l'organisation d'un colloque sur le thème « Femmes dans la Résistance », au collège « Les Chenevres » le 11 janvier dernier.

Accueil chaleureux de Mme de Carvalho, Principal, en présence de Mme l'Inspecteur d'Académie et sous le parrainage du Conseil Général, de la municipalité et des services départementaux de l'Education Nationale.

À la tribune : Madeleine Rebière, membre du F.N.U., Madeleine Dubois, Lise London, l'historienne Germaine Willard, le vice-Président National Albert Oriol-Maloire, auteur de l'ouvrage « Les Femmes en Guerre, ces Oubliées de l'Histoire », et, toujours sur la brèche, Auguste Gillot, membre du C.N.R. et Simone, son épouse.

Dans la salle, des élèves de 3^e, candidats au Concours, mais également des parents, des adhérents et des « Amis de l'A.N.A.C.R. ».

Plus de deux heures de débat, avec des questions émanant tant des scolaires que des parents voire des professeurs d'histoire également participants.

L'intérêt soulevé par les interventions successives ; et dans leur diversité, les nombreuses questions posées, démontraient à l'évidence le bien-fondé de cette formule, qui tentait d'aller au-delà des classiques — mais utiles — rencontres dans les écoles ou des cours sur le sujet...

Au-delà des interrogations et réponses données, chacun pouvait ensuite découvrir — par l'image — divers panneaux sur le même thème et réalisés par le comité local. Par ailleurs fut distribué un dépliant sollicitant les adultes les appelant à adhérer aux « Amis ».

L'initiative du comité des Hauts de Seine a d'autant plus de valeur que la présence des représentants élus du Conseil Général et de la Municipalité ne peut que contribuer à créer ou entretenir un climat d'intérêt et de compréhension en faveur des actions de l'A.N.A.C.R.

Cette rencontre annonçait d'ailleurs une autre initiative du Président Pascucci : la visite le 22 février du Mémorial de la clairière des fusillés du Mont-Valérien offerte aux scolaires de Nanterre et de Suresnes, suivie de la projection d'un film sur la Déportation organisée avec la FNDIRP.

Belle formule qui laisse présager à la fois une bonne participation au Concours et — qui sait — de nombreux lauréats.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EN DANGER

C'est sous ce titre que « La Dépêche du Midi » du 18 mai publia une interview de M. Marconis, Président de l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie, celle-ci tenant son Congrès à Toulouse.

Nos lecteurs jugeront à quel point certaines appréciations de M. Marconis rejoignent les nôtres et nos préoccupations. Par exemple :

« Il y a vingt ans... l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie ont été sérieusement menacés dans l'enseignement secondaire. Certains projets les réduisaient à une simple option ou à une « discipline d'éveil »... Notre vigilance ne s'est pas relâchée depuis car, périodiquement, sous des prétextes divers, surgissent de nouvelles menaces. C'est le cas actuellement avec la nouvelle organisation des collèges : les établissements ne sont plus tenus à respecter une grille horaire nationale et ont la possibilité de jouer sur les horaires attribués à chaque discipline. Cette délégitimation nous inquiète. A terme, elle risque de compromettre la caractéristique nationale de l'éducation et de rendre impossible l'organisation d'examens nationaux... »

Questionnée sur les possibilités pour les professeurs de combattre les thèses négationnistes, le Président de leur association nationale répondit : « Il nous faut et c'est l'une de nos préoccupations constantes, des chercheurs et des enseignants bien formés, avec les compétences scientifiques de haut niveau appréciées par des concours nationaux. Vouloir enseigner l'histoire au rabais, la confier à des maîtres qui n'auraient pas une formation scientifique et méthodologique suffisante, c'est ouvrir la porte à toutes les falsifications, c'est courir le risque de voir se diffuser dans le système éducatif lui-même, par le texte, par l'image, par les réseaux informatiques, des thèses révisionnistes ou négationnistes.

À la formation initiale, doit s'ajouter une formation continue soucieuse de ces questions, et pas seulement de recettes pédagogiques... La situation se dégrade actuellement... Faute de crédits suffisants, la formation continue des professeurs de secondaire connaît une grave régression. Avec nos moyens, bénévolement mais en mobilisant le réseau de compétences de nos onze mille adhérents ou abonnés, l'APHG dénonce ces politiques mais tente aussi de répondre à la demande des enseignants par sa revue « Historiens et géographes », par des colloques ou journées d'études, par l'appui qu'elle apporte à des actions comme le concours de la Résistance ou de l'Historien de demain... »

(Déclarations recueillies par Jean-Jacques Rouch)

RENCONTRES DE LYCEENS ALLEMANDS ET FRANCAIS

C'est de Chalon-sur-Saône que nous est communiqué l'intéressant compte rendu, rédigé par le Professeur Robert Chantini, « Ami de la Résistance (A.N.A.C.R.) », de rencontres éloquentes et fructueuses entre lycéens chalonais et allemands.

Les uns et les autres s'étaient déjà rencontrés en 1996, d'abord à Chalon, puis à Balingen. Au départ, l'échange fut à vocation culturelle (musique, théâtre et arts plastiques). Or « le responsable du groupe théâtre allemand, Immo Opfermann, anime avec ses élèves des recherches sur la déportation, la région de Balingen ayant vu l'installation de kommandos du camp du Struthof... », d'où élargissement de l'échange à l'Histoire.

En mai 1996, des lycéens allemands ont pu dialoguer avec deux anciens déportés du Struthof. Cette année, les lycéens français et allemands ont rencontré à Balingen un ancien résistant allemand, Siegfried Haas, ancien diffuseur de journaux antinazis publiés au Pays-Bas par des réfugiés politiques, membre d'un groupe de résistants au sein de l'Université de Stuttgart. « A un lycéen qui s'interrogeait sur la disproportion entre les risques encourus et la modeste des actions réalisées, il répondit que s'il n'y avait pas eu des Allemands, chrétiens, socialistes, communistes pour combattre le nazisme, le peuple allemand n'aurait jamais pu regarder son passé en face... ».

« Le lendemain, les 90 lycéens français ont

visité le site du camp d'Eckerswald où furent transférés en août 1944 des déportés du Struthof. Il s'agit du camp n°10 d'un ensemble d'installations qui, au long de la vallée de la Neckar, visaient à développer la production de carburants à partir de schistes bitumineux. Ce site, longtemps abandonné, reconquis et masqué par la forêt, a été depuis 1985 constitué en mémorial de la Déportation grâce au travail d'Allemands, dont Immo Opfermann, en collaboration avec les organisations nationales d'anciens déportés (en particulier l'Amicale des anciens du Struthof). Le site de production a été classé, délimité, un parcours balisé, avec panneaux d'explication, et, au fond d'un vallon, Siegfried Haas qui a trouvé après la guerre dans la sculpture le moyen d'exprimer ce que les mots sont incapables de dire, a réalisé une statue de bronze d'un déporté ligoté par des fils barbelés, abattu par la douleur, mais qui par son regard et par un poing fermé exprime puissamment la volonté de l'esprit de ne pas céder, même face aux pires formes d'oppression, dans les douleurs les plus terribles. Les explications de nos guides ont permis de mettre en relief la contradiction qu'il y avait dans ces camps de travail entre la nécessité de la productivité et la volonté de persécuter, d'abaisser les déportés, cette dernière prenant le dessus dans la terrible logique exterminatrice du nazisme. Siegfried Haas vint lui-même expliquer la genèse de sa sculpture, suscitant chez nos élèves une forte émotion. Du camp proprement dit, distant du site de production de 4,5 km qui les détenus parcouraient quotidiennement (non sans parfois trouver, dans la traversée des hameaux allemands, quelque nourriture cachée dans l'herbe des bas-côtés, des pommes notamment, signe fugace au moins d'une commiseration, peut-être même d'une franchise solidarité), il ne reste aucune trace matérielle. Sur son site, les troupes d'occupation française ont créé un cimetière où furent enterrés les corps de déportés retirés de charniers. Le groupe d'Immo Opfermann a construit en 1985 un petit mémorial avec la liste de morts du camp, retrouvée dans les archives de l'état-civil de Stuttgart. Y figurent notamment plusieurs

hommes du village vosgien de Craon, dont toute la population masculine fut déportée au Struthof, ainsi qu'une longue liste de Polonais déportés après l'insurrection de Varsovie d'août 1944...

Il semble bien qu'il y ait là le signe, de la part des 15-20 ans, d'une volonté de se saisir de questions qu'ils mettent en relation avec les problèmes actuels... ».

MEMORIAL DE LA RESISTANCE EN PAYS FOYEN

Le Comité du Souvenir Gabriel Gabrielli vient de publier sous ce titre, en supplément à « Résistance Unie en Gironde », une plaquette essentiellement dédiée à Gabriel Gabrielli, antifasciste Italien réfugié en France depuis 1925 et figure importante de la Résistance en Gironde. Le nom de ce vaillant combattant, assassiné par un milicien le 21 mai 1943, ne figurait pas sur le Monument aux morts édifié en 1976 dans la commune de Ste-Foy-La-Grande. Un comité fut donc constitué pour rendre à Gabriel Gabrielli, et à plusieurs autres oubliés, l'hommage qui leur est dû. Le 8 octobre 1995, fut inaugurée une plaque portant leurs noms, M. Le Maire et J. Suret-Canale la dévoilant après que le colonel Roger Ranoux, membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R., ait prononcé une allocution rappelant les faits. A l'hommage rendu à tous, parmi lesquels nous citerons deux gendarmes assassinés par les Waffen-S.S., s'ajouta l'érection d'une stèle sur les lieux mêmes de la mort de Gabriel Gabrielli. C'est Roger Faure, également membre du Bureau de l'A.N.A.C.R., qui prononça le discours que reproduit la plaquette.

Nous ne saurions évoquer celle-ci sans relever que l'une de ces pages rappelle l'ensemble des formations de Résistance qui existèrent dans le pays Foyen : d'abord, les amis de Louis de la Bardonnie, à l'origine de la création du réseau C.N.D., et dont plusieurs étaient des monarchistes refusant l'occupation et le vichysme ; puis les F.T.P.F., parmi lesquels des communistes français ou immigrés, entre-autres espagnols ; les membres des réseaux de la France Combattante, et l'A.S.-M.U.R., qui

en août 1944 menèrent en parfait accord avec les F.T.P.F., qui constituaient avec eux les F.F.I., de vigoureuses attaques contre les troupes allemandes cherchant à s'échapper, en Gironde, puis en Dordogne. (Comité du Souvenir Gabriel Gabrielli 12, Les Galineaux-Est, La Roquette - 33220 Ste-Foy-La-Grande - 20 F)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 35,00 F
Etranger..... 40,00 F
Abonnement de soutien..... 60,00 F
Le numéro..... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60